

Conseil Municipal du 20/03/2017

didactu n° 3

Délibération N° 2 , N° 6 , N° 4

Chers collègues,

Je m'étonne que la municipalité socialiste à travers son Maire , subventionne des associations d'insertion sans objectif précis.

Pourtant les nombreuses constructions de la ZAC auraient pu être un tremplin professionnel pour des milliers de Floiracaises et Floiracais , si Monsieur Le Maire avait demandé de l'insertion obligatoire envers les maîtres d'ouvrages et auprès des entreprises travaillant sur cette zone.

Cela se fait , encore faut-il savoir , vouloir et pouvoir , ce qui n'est pas le cas à Floirac et qui permettrait à ces associations de se bouger les fesses ce qui est là non plus , pas le cas.

Sauf faire un semblant de maison d'initiative qui est toujours fermée et qui fabrique des émeutes et de la casse comme hier à Dravemont , ce qui va se reproduire , c'est une évidence . Ils ne veulent pas de bises , ils veulent du concret , mais c'est une autre histoire.

Gérard Belloc « patriote à Floirac »